



## *Sur la piste des Troupeaux...*

ASSEMBLEE ORDINAIRE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE  
PASTORALE DU 30 JUIN 2016 A LA MAISON D'HUEZ

Sont présents ou représentés 47 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 14h 15

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation des candidats pour le syndicat
2. Point Finances : rapport de gestion 2015 et vote du budget 2016
3. Présentation des travaux dans le périmètre de l'AFP exécutés par le délégataire des remontées mécaniques
4. Election pour le bureau syndical des 2 membres sortants : Romuald Roche et Rolland Roche
5. Questions diverses

### **1/PRESENTATION DES CANDIDATS POUR LE SYNDICAT :**

Le Président rappelle que les membres du bureau doivent être renouvelés par tiers tous les deux ans. Les deux premiers membres ont été désignés par le sort : M. Roland ROCHE et M. Romuald ROCHE. Le Président choisit un seul bulletin de représentation pour éviter toute polémique avec la Mairie. Le Président précise que M. CHALVIN est démissionnaire, il sera donc procédé à son renouvellement dans le même temps.

Il demande s'il y a des candidats dans l'Assemblée. Sont candidats pour être membres du bureau :

- ORCEL Valérie
- ORCEL Gilles
- SATA
- SARRET Bertrand
- ROCHE Romuald
- ROCHE Rolland

### **2/POINT FINANCES : RAPPORT DE GESTION 2015 ET VOTE DU BUDGET 2016:**

- Le Compte administratif 2015 (joint en annexe) est présenté à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2015, à noter que l'AFP a versé 14 301.60€ aux membres en redevances.

Le total des dépenses de Fonctionnement en 2015 est de 17 249.33€ et le total des recettes de fonctionnement est de 61 434€.

**Le Compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

- Le Budget 2016 et le budget supplémentaire (joints en annexes) sont présentés ; ils ont été adoptés par le Syndicat le 25 mai 2016.

La section de fonctionnement s'équilibre à 56 749.67 € en recette et en dépense pour le budget primitif et le budget supplémentaire et à 6 222.84 € pour la section d'investissement en recette et en dépense pour le budget primitif et le budget supplémentaire.

Le syndicat propose de verser cette année une redevance de 50€ /ha.

**Le budget 2016 est adopté à l'unanimité par les présents et représentés.**

### **3/PRESENTATION DES TRAVAUX SATA :**

Christophe Monier, Directeur Général de la SATA, et Christophe Petit, Directeur des pistes et de la sécurité, présentent les travaux

- **Transport en commun en site propre (TCSP) :** le TCSP doit permettre de relier Huez village jusqu'aux Bergers. Deux tronçons sont prévus :

→ Huez - virage 2 – Paganon

→ Paganon – éclose – Bergers

Le TCSP est une télécabine de 10 places permettant de transporter, été comme hiver, les piétons, les skieurs et les vététistes.

Il est prévu un garage de stockage des cabines. Il sera ouvert de 8h à 18h sur la période d'exploitation de la station. Le TCSP sera opérationnel pour la saison hiver 2018/2019.

- **Luge été / hiver :** Il est prévu la construction d'une luge été/hiver pour la fin de l'année prochaine. L'intégration paysagère sera travaillée.

### **4/ ELECTION POUR LE BUREAU SYNDICAL DES 2 MEMBRES SORTANTS : ROMUALD ROCHE ET ROLLAND ROCHE :**

Le Président précise à nouveau qu'il convient de voter également pour le remplacement de M. CHALVIN démissionnaire. Les bulletins devront donc comporter 3 noms.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

- 28 bulletins sont exprimés représentant 5278,66 voix.
- Les voix son réparties de la manière suivante :
  - ORCEL Valérie : 4806,03 voix
  - ORCEL Gilles : 240,59 voix
  - SATA : 4818,62 voix
  - SARRET BERTRAND : 481,11 voix
  - ROCHE ROMUALD : 4946,85 voix
  - ROCHE ROLLAND : 542,78 voix
- Total exprimé = 5278,66 voix

M. ROCHE Rolland précise que, du fait du vote majoritaire de la Commune, les propriétaires privés ne peuvent pas décider et que cela est accentué avec la suppression des quatre pouvoirs.

M. NOYREY Jean Yves répond que la démocratie s'est exprimée lors du vote pour la modification des statuts et précise que sans le vote de la Commune les résultats auraient été les mêmes.

### **5/ QUESTIONS DIVERSES :**

- Nettoyage des pâturages : le nettoyage des pâturages s'est déroulé en présence de la SATA, la Commune, les propriétaires et des personnes de Bourg d'Oisans dans le cadre du partenariat vacances propres
- Question VTT à la SATA de M. ROCHE : M. ROCHE demande à la SATA pourquoi la piste

VTT XC9 emprunte le chemin piéton à droite en montant qui mène au lac Besson et précise la dangerosité de ce passage. La SATA répond que la compétence VTT est déléguée au SIEPAVEO et que ce changement n'a pas été autorisé par la SATA. La SATA va donc demander que le passage des VTT soit supprimé.

- L'ONF va procéder à l'élagage de la forêt du petit Creuset et des Combes
- M. NACLARD demande si les sangliers ont occasionné des dégâts. M. ROCHE répond que oui et aurait aimé que M. TROUILARD établisse les déclarations
- Il est demandé l'Impact de la Loi Montagne. La SATA précise que rapport de l'ANEM est disponible sur internet et que des explications sont données

Fin de l'assemblée générale à 17H00

Alpe d'Huez, 30 juin 2016

Rolland ROCHE

Président AFP



